

85A.4-LP/2E

9/9

1.3.76

CONTRIBUTION SUISSE  
A LA COOPERATION INTERNATIONALE  
AU DEVELOPPEMENT

---

E L E M E N T S D E R E P O N S E S  
A Q U E L Q U E S Q U E S T I O N S  
parmi les plus usuelles

\*\*\*\*\*

## INHALTSVERZEICHNIS

1. Auch bei uns gibt es arme Leute! Würde man nicht gescheiter ihnen helfen ?
2. Wird bei der Schilderung der schlimmen Lage der Menschen in der Dritten Welt nicht absichtlich übertrieben ?
3. Wenn die Menschen in der Dritten Welt selber nichts für ihre Entwicklung tun, warum sollten wir ihnen denn überhaupt helfen ?
4. N'ayant jamais eu de colonies outre-mer, devons-nous nous sentir responsable de la situation des pays en développement ?
5. Entwicklungshilfe in guten Zeiten: warum nicht ? Aber jetzt, da es uns schlecht geht ?
6. Les pays pétroliers ont réalisé, à nos frais, d'énormes bénéfices. Les aider encore? N'est-ce pas leur tour d'aider le tiers monde ?
7. Besteht nicht die Gefahr, dass die öffentlichen Geldmittel schliesslich in die Taschen der Reichen in den armen Ländern fließen und wir der Korruption noch Vorschub leisten ?
8. Sollte unsere Entwicklungszusammenarbeit nicht von einer wirksamen Geburtenkontrolle und von Änderungen sozialer Strukturen in den Entwicklungsländern abhängig gemacht werden ?
9. La coopération au développement ne devrait-elle pas être exclusivement le fait de l'initiative privée ?
10. La coopération au développement de la Suisse est-elle intéressée ?
11. Est-il vraiment raisonnable de vouloir exporter notre mode de vie alors qu'il suscite, même chez nous, de vives critiques ?
12. Qu'en est-il de notre collaboration avec les organisations internationales. Est-elle vraiment utile ?

2. Auch bei uns gibt es arme Leute! Würde man nicht gescheiter ihnen helfen?

---

#### Armut in der Schweiz:

- z.B. in den Berggebieten (von 12 % der Gesamtbevölkerung bewohnt):
- Beschränkte Erwerbsmöglichkeiten: durchschnittlicher Tagesverdienst rund Fr. 61.40 = 1975; Schätzung 1976 = Fr. 64.20
  - Ueberalterung der Bevölkerung infolge Abwanderung der Jugend
  - Ungenügende Infrastruktur (Verkehrswege, Schulen, Gesundheitswesen, Wasserversorgung usw.)
  - oft prekäre Wohnverhältnisse

#### Armut in der Dritten Welt:

43 Länder mit zusammen über einer Milliarde Menschen gehören zu den wirtschaftlich am wenigsten entwickelten, d.h. sie weisen ein jährliches Bruttosozialprodukt (Wert aller produzierten Güter und Dienstleistungen) von weniger als US \$ 200 auf (Schweiz: 6650 US \$). Konkret bedeutet das:

- Hunger und Unterernährung
- Krankheit
- schlechte Wohnverhältnisse
- Analphabetismus
- Arbeitslosigkeit

(Vgl. auch Frage 2)

#### Folgerung:

Zwischen der relativen Armut hier bei uns und der absoluten Armut in der Dritten Welt besteht ein so grosser Unterschied, dass ein Vergleich fast nicht statthaft ist. Doch hier wie dort lähmt Armut das Leben.

#### Massnahmen gegen die Armut in der Schweiz:

- Finanzausgleich (arme Kantone und Gemeinden haben an den Steuereinnahmen der reichen Kantone und Gemeinden teil)
- Für nahezu 600 Millionen Franken gezielte Massnahmen des Bundes zugunsten der Bergbevölkerung im Jahre 1975
- Gewährung von Darlehen durch den Bund für Infrastruktur, Fremdenverkehr, Handwerk usw. in Berggebieten

(Die Aufwendungen zur Ueberwindung der Armut in der Schweiz im Rahmen der AHV, der Arbeitslosenversicherung, der Stipendiengewährung und allgemeiner Beiträge an die Landwirtschaft sind dabei nicht berücksichtigt).

Massnahmen der Schweiz gegen die Armut in der Dritten Welt:

- Technische Zusammenarbeit
- Finanzhilfe
- Humanitäre Hilfe
- Nahrungsmittelhilfe
- Handelspolitische Massnahmen
- Hilfe der öffentlichen Hand an die Entwicklungsländer:  
201 Millionen Franken (1974)
- Hilfe der privaten Hilfswerke an die Entwicklungsländer:  
63 Millionen Franken (1974)

HILFE NUR BEI UNS ?

*Solidarität mit den Armen im eigenen Lande und zugleich mit jenen in der Dritten Welt lautet der Grundsatz der Schweiz.*



2. Wird bei der Schilderung der schlimmen Lage der Menschen in der Dritten Welt nicht absichtlich übertrieben ?
- 

#### Die Wirklichkeit:

Das Bruttosozialprodukt pro Kopf der Bevölkerung beträgt in den ärmeren Entwicklungsländern (LDC) im Durchschnitt US \$ 420 (1974), in den Industrieländern (Mitglieder des DAC) US \$ 5'170 (1974). 800 Millionen Menschen leben am Rande des Existenzminimums, in absoluter Armut. Armut bedeutet die Unmöglichkeit, grundlegende Bedürfnisse zu befriedigen: Nahrung, Gesundheit, Wohnung, Bildung, existenzsichernde Arbeit.

#### Armut ist gekennzeichnet durch:

- Hunger und Unterernährung:

Rund 480 Millionen Menschen sind dauernd unterernährt infolge zu geringer Zufuhr an Kalorien (weniger als 2000 pro Tag) und Proteinen, Vitaminen usw. Die Krankheitsanfälligkeit ist gesteigert und die Arbeitskraft vermindert.

Die körperliche und geistige Entwicklung der Kinder und Jugendlichen wird beeinträchtigt.

- Krankheit:

600 Millionen Menschen leiden dauernd an Tropenkrankheiten. Im Durchschnitt entfällt in den Entwicklungsländern 1 Arzt auf 60'000 Einwohner. Das Verhältnis Arzt : Patient in der Schweiz beträgt 1 : 600.

- Wohnung:

Ein Grossteil der Menschen in der Dritten Welt lebt in unzulänglichen Unterkünften: eingengt, unhygienisch, ohne Trinkwasserversorgung und Abwasserbeseitigung usw.

- Analphabeten:

Rund 45 % der Männer und 63 % der Frauen in der Dritten Welt können weder lesen noch schreiben.

#### Arbeitslosigkeit:

500 Millionen Menschen sind in der Dritten Welt arbeitslos oder unterbeschäftigt. Sie sind meist in der Hoffnung auf ein besseres Leben vom Lande in die Städte gezogen und haben dort keine, oder jedenfalls nicht regelmässige Arbeit gefunden. Sie werden nur dann freiwillig aufs Land zurückkehren, wenn die Lebensbedingungen (Gesundheitsfürsorge, Verkehrswege und Schulen) dort wesentlich verbessert werden können, wenn sie eine Arbeit finden, die ihnen einen angemessenen Lebensunterhalt sichert.

WIRKLICH UEBERTREIBUNGEN ?

*Unterernährung, Fehlen elementarster Gesundheitspflege, Arbeitslosigkeit und Unterbeschäftigung, Unmöglichkeit, eine ausreichende Schulung zu erhalten - all dies trägt dazu bei, dass die Menschen in der Dritten Welt kaum aus dem Teufelskreis der Armut auszubrechen vermögen und ihnen die Aussicht auf Verbesserung ihrer Lebensverhältnisse als gering erscheinen muss.*



3. *Wenn die Menschen in der Dritten Welt selber nichts für ihre Entwicklung tun, warum sollten wir ihnen denn überhaupt helfen ?*
- 

Eine weit verbreitete Meinung:

Die meisten Menschen in der Dritten Welt sind faul. Wären sie so fleissig wie wir, würden sie es auch so weit bringen und brauchten unsere Hilfe nicht.

Richtig ist:

Oft sind Menschen in Entwicklungsländern, um überhaupt überleben zu können, gezwungen, unter grössten körperlichen Anstrengungen zu arbeiten, da bei den einfachen technischen Mitteln, die ihnen zur Verfügung stehen, allein die menschliche Arbeitskraft zählt, z.B. beim Holen des täglichen Wassers, bzw. Holzbedarfs, bei Ackerbau mit der Hacke und bei stunden- und tagelangen Fussmärschen, etwa zum nächsten Markt.

Wenn Menschen in der Dritten Welt uns - etwa als Touristen - untätig erscheinen, so kann das verschiedene Gründe haben. Es kann von einer anderen Einstellung zur Arbeit in der betreffenden Gesellschaft herrühren: der Mensch lebt nicht, um zu arbeiten, sondern er arbeitet um zu leben und zu feiern. Dem entspricht dann eine erstaunliche materielle Genügsamkeit. Häufiger jedoch sind diese Menschen unbeschäftigt, weil sie nicht in der Lage sind, zu arbeiten, sei es, dass sie krank sind oder dass es ihnen an Arbeitsmöglichkeiten fehlt.

Beeinträchtigung der Arbeitskapazität  
und des Arbeitsanreizes durch Faktoren wie:

- Beschränkte Kräfte wegen geschädigter Gesundheit (vgl. Frage 2)
- Klima: Hitze, Dürre, Ueberschwemmungen; rasches Bevölkerungswachstum (vgl. Frage 8)
- Bodenbesitzverhältnisse: z.B. in manchen Gegenden Lateinamerikas müssen vom Pächter bis zu 50 % der landwirtschaftlichen Erträge dem Grundbesitzer abgeliefert werden.
- Weltmarktpreise:  
Mehr arbeiten bedeutet in der Landwirtschaft für den Export oft weniger verdienen; bei einem Ueberangebot sinken die Preise.

Trotzdem Eigenleistung  
der Entwicklungsländer:

Die Hilfe der Industrienationen an die Länder der Dritten Welt macht gemessen an den Leistungen, die sie selbst für ihre Entwicklung aufbringen, rund 10 % aus. Mit anderen Worten: auf jeden geschenkten oder geliehenen Franken erbringen die Entwicklungsländer im Durchschnitt 10 zusätzliche Franken.

Dieser Franken kann aber Leistungen erbringen, die vor allem langfristig gesehen von grosser Wirkung sind. Zu erwähnen ist auch die Zusammenarbeit unter den Entwicklungsländern selbst, die z.B. in regionalen Wirtschafts-Unionen ihren Niederschlag findet.

*SIND DIE MENSCHEN IN DER DRITTEN WELT FAUL UND DESHALB UNTERENTWICKELT ?*

---

*Nein. Historische, technische, gesellschaftliche und wirtschaftliche Gründe sind weitgehend für die kritische Lage der Menschen in der Dritten Welt ausschlaggebend. Daneben sind auch die klimatischen Bedingungen mitunter schwierig.*



4. *N'ayant jamais eu de colonies outre-mer, devons-nous nous sentir "responsables" de la situation des pays en développement ?*

---

Pas de colonies, mais ...

Il est exact que la Suisse n'a jamais eu de colonies outre-mer. Mais il est également vrai que notre pays a largement bénéficié des marchés ouverts outre-mer par les pays colonisateurs et qu'il bénéficie davantage de la structure actuelle des relations économiques que les pays en développement.

Notre responsabilité se situe dans le présent:

Quoi qu'il en soit, notre responsabilité ne se situe pas dans l'histoire mais dans le présent.

Elle résulte de la réponse que l'on apportera à ces deux questions:

- Pourrons-nous longtemps continuer à vivre dans l'aisance face à un monde dont une grande partie des habitants sont condamnés à la misère, lorsque ce n'est pas à la mort lente?
- La Suisse peut-elle efficacement contribuer à remédier à cette situation?

Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas tolérer le maintien de la présente situation:

Des considérations relevant de la simple humanité nous incitent déjà à répondre catégoriquement "non" à la première des deux questions qui précèdent. Et il est particulièrement remarquable, en l'occurrence, que les raisons de caractère politique et économique recourent les motivations humanitaires.

La Suisse est un pays largement tributaire de l'extérieur pour son commerce (25 % de la production suisse est exporté) comme pour ses approvisionnements (dans le domaine nutritionnel, par exemple, l'un des seuls aliments que la Suisse produise en suffisance pour couvrir ses propres besoins est la pomme de terre). Or les présents déséquilibres économiques entre pays, entre régions sont sources de tensions, les tensions sont génératrices de désordres et ceux-ci peuvent dégénérer en conflits. Pour des raisons économiques - maintien, développement des échanges - pour des raisons politiques - sécurité du pays - la Suisse est intéressée à l'amélioration du sort des pays les plus défavorisés.

D'ailleurs notre pays est depuis longtemps à l'oeuvre.

D'une part, en opérant sur le terrain, dans les pays en développement eux-mêmes, il s'associe à l'immense effort déployé par le tiers monde, les autres pays industrialisés, les organisations internationales.

D'autre part, dans toutes les instances, les réunions internationales où il est question de développement, la Suisse oeuvre dans un esprit de réalisme à un rééquilibrage des relations économiques mondiales.

NOTRE RESPONSABILITE ?

*La Suisse est, solidairement avec les pays en développement, solidairement avec les autres pays industrialisés, "responsable" de la solution des problèmes actuels, de l'avenir du tiers monde.*

*Elle est "responsable":*

- parce qu'elle ne peut tolérer le maintien de la situation actuelle*
- parce qu'il est de son intérêt de contribuer à l'instauration de la paix dans le monde*
- parce qu'elle peut agir efficacement dans ce sens.*



5. *Entwicklungshilfe in guten Zeiten: warum nicht ? Aber jetzt, da es uns schlecht geht ?*

---

Schlechte Zeiten:

- Auf der einen Seite zunehmende Arbeitslosigkeit, Kurzarbeit, Betriebs-schliessungen, internationaler wirtschaftlicher Abschwung, der auch die Schweiz trifft. Defizit in der Bundeskasse, wobei nicht vergessen werden darf, dass die ärmeren Entwicklungsländer von der Krise viel stärker in Mitleidenschaft gezogen sind als wir.
- Auf der anderen Seite ist der schweizerische Export nach Entwicklungs-ländern im 1975 im Vergleich zum Vorjahr um 17,3 % gestiegen. Kein Industrieland der Welt exportiert pro Kopf seiner Bevölkerung so viel in die Staaten der Dritten Welt wie die Schweiz (1974: rund 1'300 Franken).

Lehren aus der Geschichte:

Die Weltwirtschaftskrise von 1929-1933 hat uns gelehrt, dass eine Politik des Rückzugs der Staaten auf sich selber in Konjunktur-Flauten gefährliche Auswirkungen für alle Länder zeitigen kann. Seither ist die wirtschaftliche Verflechtung zwischen den Staaten noch viel intensiver und weiträumiger geworden. Was damals galt gilt heute noch viel mehr.

Entwicklungszusammenarbeit entspricht einer Politik der Oeffnung nach aussen und ist zudem ein Unterfangen, dessen Ziele nur durch Kontinuität erreicht werden können, die nicht durch die Fluktuationen der jeweiligen Wirtschaftslage unterbrochen wird.

Entwicklungszusammenarbeit -  
Daueraufgabe mit Zukunft:

Durch die Entwicklungszusammenarbeit unterstützen wir die Entwick-lungsländer darin, ihre Rolle als Partner im Weltwirtschaftssystem weiterhin und auf längere Sicht besser spielen zu können

ENTWICKLUNGSHILFE AUCH IN SCHLECHTEN ZEITEN ?

*In diesen erst recht. Denn wer einsieht, dass es darum geht, zugleich zur Bewältigung der wirtschaftli-chen Probleme der Entwicklungsländer und unserer eigenen beizutragen, und damit auch um unsere eigene Zukunft, der wird die aufzubringenden Mittel nicht als Luxus empfinden.*



6. *Les pays pétroliers ont réalisé, à nos frais, d'énormes bénéfices. Les aider encore? N'est-ce pas leur tour d'aider le tiers monde ?*
- 

Pétrole ne signifie pas toujours richesse:

S'ils sont groupés au sein d'une association (l'OPEP) les pays producteurs de pétrole n'en constituent pas pour autant un bloc monolithique.

En tout état de cause, on peut opérer entre eux une répartition sommaire, en deux catégories:

- Les pays dont les revenus tirés du pétrole sont élevés, pour une faible densité de population (Arabie saoudite, Koweït, Libye, par exemple).
- Les pays dont les recettes provenant de l'exploitation du pétrole ne suffisent pas à couvrir les besoins de leur développement, compte tenu notamment du nombre de leurs habitants (Algérie, Equateur, Indonésie, Nigeria, par exemple).

Attitude de la Suisse à l'égard des pays pétroliers:

En ce qui concerne le premier groupe de pays producteurs de pétrole, la Confédération n'a jamais pris et n'envisage pas de prendre en leur faveur des mesures de coopération au développement. Ces pays sont en effet en mesure de financer leur propre développement en faisant notamment appel au secteur privé des pays industrialisés.

La question se pose de façon différente pour ce qui est des autres pays producteurs de pétrole lesquels - et surtout les plus pauvres d'entre eux - ne sont pas en mesure de réunir des moyens financiers et techniques suffisants pour réaliser leur développement. Rien ne s'oppose donc, a priori, à ce que la Suisse contribue au développement de ces pays. Mais coopération sous-entend contre-partie. En d'autres termes, plus grandes seront les disponibilités financières du pays intéressé plus faibles seront les prestations de la Suisse par rapport à l'effort fourni par le partenaire en faveur de son propre développement. Parmi les pays de ce groupe, la Confédération coopère actuellement avec l'Equateur et l'Indonésie (le produit annuel brut par habitant de l'Indonésie est de 350 francs suisses, environ).

Contribution des pays pétroliers:

Les Etats pétroliers à revenus élevés (Arabie saoudite, Irak, Iran, Koweït, Emirats arabes unis) ont conscience de leurs responsabilités à l'égard des pays défavorisés.

Leur contribution à la coopération au développement a atteint, en 1975, quelque 3,7 milliard de dollars, soit 2,1 % de leur produit national brut (l'effort des pays industrialisés représente en moyenne 0,30 % de leur PNB, approximativement).

Cette aide est, pour l'essentiel déliée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas assortie d'obligations d'achat. En revanche le volume des prêts est nettement plus important que celui des dons et l'aide est concentrée sur certaines régions, à savoir les pays arabes (l'Egypte, au premier chef) ou musulmans.

L'effort des pays pétroliers à revenus élevés reste toutefois remarquable si l'on songe:

- qu'il s'agit de pays en développement
- que les bénéficiaires d'une partie des pays exportateurs de pétrole se sont avérés moindres qu'il n'était escompté
- que les ressources en pétrole ne sont pas inépuisables et que cette source de revenus tarira un jour

La hausse du pétrole n'a pas, pour nous, que des conséquences négatives:

Die Erhöhung der Erdölpreise hat nicht nur negative Folgen für unser Land. Erdölfördernde Länder können wegen ihrer erhöhten Verkaufserlöse mehr importieren. So haben zum Beispiel unsere Exporte nach Saudiarabien von 95,8 Millionen Franken im Jahre 1973 auf 284 Millionen Franken im Jahre 1975 zugenommen. Die entsprechenden Zahlen lauten für Nigeria: 85,9 und 298 Millionen; für Katar: 8,4 und 29,5 Millionen; für die Vereinigten Arabischen Emirate: 98 und 103 Millionen; für Oman: 4,1 und 31,6 Millionen; für Irak: 39,5 und 171,3 Millionen Franken.

#### AU TOUR DES PAYS PETROLIERS ?

*Face à la misère du monde la tâche est si vaste que la coopération au développement ne saurait être l'affaire des uns ou des autres mais des uns et des autres: pays en développement eux-mêmes, pays industrialisés, pays pétroliers, organisations internationales.*

*Les pays pétroliers aident déjà appréciablement les pays moins favorisés.*

*Il serait plus facile à la Suisse de solliciter une contribution accrue de leur part si ses prestations la mettait en mesure de prêcher l'exemple ....*



7. *Besteht nicht die Gefahr, dass die öffentlichen Geldmittel schliesslich in die Taschen der Reichen in den armen Ländern fliessen und wir der Korruption noch Vorschub leisten ?*
- 

**Zielgruppe der Entwicklungszusammenarbeit:**

Die Anstrengungen des Bundes gelten in erster Linie den am wenigsten entwickelten Ländern und zudem den am meisten benachteiligten Bevölkerungsschichten.

Bei einzelnen Projekten ist dies allerdings erst auf einem Umweg möglich, bzw. wird dieses Ziel erst nach einiger Zeit erreicht. Beispielsweise werden in der Regel die Vorteile, die sich bei der Erschliessung einer Gegend aus dem Bau einer Strasse ergeben, erst nach einiger Zeit voll ausgenützt: Die notwendigen Umstellungen brauchen Zeit.

**Verminderung der Korruption in den Entwicklungsländern**

Die Korruption in den Entwicklungsländern ist u.a. auch ein Symptom der Unterentwicklung. Wir sind nicht in der Lage, direkt gegen sie anzugehen. Die meisten Entwicklungsländer haben jedoch Massnahmen getroffen, um die Korruption einzudämmen.

**Kontrolle der Verwendung der Mittel in der bilateralen Arbeit:**

Unsere Mittel werden nicht einfach Regierungen, sozusagen per Check, zur Verfügung gestellt, sondern für ganz bestimmte mit ihnen gemeinsam zu realisierende Projekte eingesetzt und in der Regel, zur Bezahlung bestimmter Güter und Dienstleistungen verwendet. Dabei wird jedes Projekt vorgängig geprüft und während der Durchführung überwacht, auch in bezug auf die laufenden Ausgaben. Unsere Ausgaben in den Entwicklungsländern werden streng kontrolliert und eine Verwendung für korrupte Zwecke ist ausgeschlossen. Letztlich werden alle Ausgaben durch die Eidgenössische Finanzkontrolle, die Bundesstelle, die direkt dem Parlament gegenüber verantwortlich ist, überprüft.

**Kontrolle der multilateralen Beiträge:**

Die Schweiz ist Mitglied vieler internationaler Organisationen; deshalb können die Bundesstellen in deren Ausgabentätigkeit und in die Verwendung unserer Beiträge regelmässig Einblick nehmen.

UNTERSTÜTZUNG DER REICHEN IN DEN ENTWICKLUNGSLÄNDERN ?

*Die Projekte dienen der Hilfe an die Armen. Unsere Ausgaben werden laufend bezüglich dieser Zweckbestimmung kontrolliert.*



8. *Sollte unsere Entwicklungszusammenarbeit nicht von einer wirksamen Geburtenkontrolle in den Entwicklungsländern abhängig gemacht werden ?*
- 

#### Bevölkerungswachstum in den EL:

Im Wirtschaftssystem der meisten Bevölkerungsgruppen der Dritten Welt bedeutet eine hohe Kinderzahl bestmöglichen Wohlstand. Einerseits tragen die Kinder als Produzenten zum Einkommen der Familie bei und sie sichern zudem die Altersfürsorge für die Eltern. Auch religiöse und Traditions-Gründe stellen sich der raschen Einführung einer wirksamen Bevölkerungskontrolle entgegen.

Die medizinische Hilfe hat bewirkt, dass die Sterblichkeit, v.a. bei Säuglingen, eingedämmt wurde. Die Zahl der Geburten ist aber in den meisten Fällen gleich hoch geblieben, sodass der Geburtenüberschuss anstieg.

#### Bevölkerungsstabilisierung und Entwicklung:

Gemäss der Erfahrung besteht eine Beziehung zwischen der Möglichkeit, die Grundbedürfnisse - Nahrung, Wohnung usw., auch im Alter - in ausreichendem Masse und dauernd zu decken, und der Senkung der Geburtenrate. Ist diese Möglichkeit gegeben, so entfällt die Notwendigkeit, die Hoffnung auf Erhaltung und Verbesserung der Lebensverhältnisse auf eine grosse Kinderschar zu setzen.

#### Entwicklungszusammenarbeit und Senkung der Geburtenrate:

Entwicklungszusammenarbeit, die zum Ziel hat, die Lebensbedingungen der armen Bevölkerungsschichten zu verbessern, wirkt somit auf längere Sicht gleichzeitig auf eine Verminderung der Geburtenrate hin.

#### Geburtenkontrolle als Bedingung der Entwicklungszusammenarbeit:

Nein. Sondern Geburtenkontrolle als Ergänzung zur gesamten Entwicklungszusammenarbeit. Im Rahmen der Gesundheitsfürsorge werden Massnahmen der Geburtenregelung unterstützt.

#### GEBURTENKONTROLLE

*Jedes Land sucht in dieser Frage seine eigene Lösung, die nur im Gesamtzusammenhang seiner gesellschaftlichen und wirtschaftlichen Entwicklung gefunden werden kann. Auch unser Beitrag muss sich in diesen Zusammenhang einordnen.*

9. *La coopération au développement ne devrait-elle pas être exclusivement le fait de l'initiative privée ?*

---

Lorsqu'on parle d'initiative privée, on englobe dans le même vocable deux notions très différentes l'une de l'autre. En fait, il faut entendre par là, d'une part les activités des organisations privées de coopération au développement, d'autre part l'engagement dans le tiers monde de ressources (en particulier sous forme d'investissements) d'entreprises à but lucratif.

Oeuvres d'entraide privées:

Grâce à la générosité d'une grande partie du peuple suisse, les organisations privées disposent de moyens importants qu'elles consacrent quasi-exclusivement à la coopération au développement sur le terrain, très souvent d'ailleurs en collaboration avec la Confédération.

Secteur privé:

Les investissements effectués dans les pays en développement par le secteur privé, s'ils correspondent aux priorités économiques des pays-hôtes, peuvent représenter une contribution appréciable au développement, en créant, notamment, des possibilités d'emploi et en assurant une formation professionnelle à la main-d'oeuvre locale. Mais la coopération au développement n'est pas le but du secteur privé. Il n'investit pas, en règle générale, chez ceux qui en ont le plus besoin, pauvreté étant souvent synonyme d'instabilité. Par ailleurs, ayant ordinairement pour but une rentabilité à court ou moyen terme, il est rare qu'il contribue à la construction de routes ou d'écoles, par exemple, dont les pays en développement ont le plus urgent besoin.

L'initiative privée ne peut suffire:

De ce qui précède, il ressort que l'initiative privée ne saurait faire face, à elle seule, à une tâche aussi vaste et diverse que la coopération au développement: les organisations privées parce qu'elles se limitent aux activités sur le terrain; le secteur privé parce que l'aide au tiers monde n'est pas son but.

Or la coopération au développement implique aussi:

- l'aide financière, qui permet notamment la construction d'école, de routes, d'hôpitaux;
- l'adoption, par les pays industrialisés, de mesures de politiques commerciales en faveur des pays du tiers-monde, comme l'abaissement ou la suppression des tarifs douaniers sur certains produits;
- une collaboration soutenue avec d'autres pays industrialisés et avec les organisations internationales, collaboration par l'intermédiaire de laquelle les pays industrialisés peuvent réaliser dans les pays en développement des projets qu'aucun pays ne pourrait effectuer isolément;



- enfin et surtout, la participation aux négociations internationales qui ont trait de près ou de loin au développement et où se discute en fait l'avenir du monde.

Toutes ces tâches relèvent de la Confédération et ne peuvent relever que d'elle.

#### Activités complémentaires:

En fait les activités de l'Etat et celles de l'initiative privée sont très souvent complémentaires. S'agissant de coopération sur le terrain, les organisations privées peuvent être particulièrement qualifiées dans certains domaines (formation professionnelle, santé, etc.), dispensant ainsi la Confédération de rechercher et d'engager des spécialistes en la matière. En revanche, la seconde peut accorder aux premières son soutien diplomatique et financier.

Par ailleurs, la Confédération peut encourager, grâce notamment à la garantie contre les risques à l'investissement, l'engagement de ressources du secteur privé qui sont de nature à favoriser le développement du pays-hôte.

#### INITIATIVE PRIVEE SEULEMENT ?

*Il ne faut pas dire Confédération ou initiative privée mais Confédération et initiative privée.*



10. *La coopération au développement de la Suisse est-elle intéressée ?*

---

Les objectifs selon la loi:

La coopération au développement de la Suisse vise à soutenir les efforts des pays du tiers monde en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle tend, à plus long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale.

Ce sont là les objectifs de la contribution suisse à la coopération internationale au développement, tels qu'ils ressortent de la "Loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales" qui vient d'être adoptée par les Chambres.

Il n'est pas fait mention de l'intérêt de la Suisse dans cette définition des objectifs.

Est-ce-à-dire que cet intérêt n'existe pas ?

Il existe et personne ne songe à le nier.

Intérêt de la Suisse ne signifie pas coopération "intéressée":

Le fait que la Suisse ait un intérêt à la coopération au développement ne signifie pas que sa coopération au développement soit "intéressée".

Intéressée, elle le serait sûrement si le profit était le mobile de ses activités.

Intéressée, elle le serait, par exemple, si elle était subordonnée à l'achat en Suisse de matériel d'équipement ou de services.

Intéressée elle le serait aussi si elle favorisait l'implantation dans le tiers monde d'entreprises suisses ne correspondant pas aux besoins du pays-hôte.

L'aide suisse est déliée:

Pour l'essentiel, l'aide suisse n'est assortie d'aucune obligation d'achat imposée aux pays bénéficiaires. S'agissant des rares projets communs entre le secteur privé et la Confédération c'est, à chaque fois, l'intérêt du pays en développement qui a déterminé la décision. Affirmer dans ces conditions que la coopération suisse au développement est motivée par l'intérêt de l'économie privée de notre pays est inexact.

La coopération suisse n'est pas  
non plus "desintéressée":

Vouloir affirmer que la coopération suisse au développement est "desintéressée" serait tout aussi abusif. Car, sans conteste, notre coopération au développement tient compte de l'intérêt de la Suisse, de l'avenir de son économie et de ses travailleurs dans la mesure où elle contribue à créer dans le monde de véritables partenaires commerciaux. Sans conteste, elle se préoccupe de l'intérêt de la Suisse dans la mesure où elle contribue à l'instauration d'un ordre plus équitable dans les relations économiques entre Etats. Sans conteste, elle répond à l'intérêt de la Suisse dans la mesure où elle oeuvre ainsi et de bien d'autres manières pour la paix.

COOPERATION "INTERESSEE" ?

*Non, puisqu'elle n'a pas pour mobile le profit.*

*Coopération "desintéressée"? Non, puisqu'elle vise l'intérêt à long terme de la Suisse.*

*La motivation de la "solidarité" et celle de l'"intérêt" ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Il est vain de chercher à les opposer.*



11. Est-il vraiment raisonnable de vouloir exporter notre mode de vie alors qu'il suscite, même chez nous, de vives critiques ?

La question n'est pas, pour nous, de décider si nos systèmes de valeur conviennent ou non aux populations du tiers monde.

Il ne nous appartient pas de trancher en leur nom. C'est à elles de choisir la voie qu'elles entendent donner à leur développement.

Mais, dans l'état de dépendance économique où ces populations se trouvent souvent vis-à-vis de l'extérieur, il leur est difficile de faire un choix.

L'un des objectifs de la coopération au développement est de contribuer à donner à ces pays les moyens de déterminer, aussi librement que possible, leur destin économique et social.

Nous n'exportons pas un modèle de société....

Il ne s'agit en aucune manière d'exporter telle quelle notre société. Ce serait un double non-sens:

- D'une part, nous sommes déjà en train de payer, dans certains domaines (menaces sur l'environnement, tensions nerveuses des individus, etc) la rançon de notre progrès matériel et on ne voit guère pourquoi nous devrions aider le tiers monde à répéter nos erreurs;
- D'autre part on ne peut greffer brutalement, dans des milieux étrangers, des modèles et des techniques qui ont lentement mûri en Occident sans risquer un phénomène de rejet.

....mais des techniques adaptées

Ce que la coopération suisse au développement s'efforce de faire, c'est de trouver des solutions sur mesure convenant à chaque région, à chaque pays intéressé, de promouvoir un développement s'appuyant sur les structures autochtones dans toute la mesure du possible et pour autant que celles-ci ne sont pas un frein.

En d'autres termes, la coopération suisse au développement s'efforce d'adapter les méthodes et les techniques qu'elle transmet aux besoins et aux moyens des populations les plus défavorisées des pays en développement. Au Tchad, par exemple, on introduit la culture attelée de préférence aux tracteurs car le pétrole y est cher et l'on manque de mécaniciens qualifiés; en Inde on travaille à augmenter la production laitière dans des régions où l'élevage existait déjà; au Bénin, c'est dans leur propre langue, que l'on enseigne aux paysans à lire, à écrire et à compter pour les aider à s'affranchir de la tutelle des commerçants.



Les organisations internationales aussi:

Les organisations internationales avec lesquelles nous collaborons poursuivent, pour l'essentiel, les mêmes objectifs et utilisent les mêmes méthodes. L'époque de l'industrialisation à tout prix, considérée comme une panacée aux maux du tiers monde, est révolue. Partout on tend à éviter de susciter de besoins artificiels et de

l'introduction de méthodes non adaptées aux besoins des pays destinataires. Une expérience déjà longue du travail en commun avec le tiers monde, l'influence des pays en développement au sein des organisations internationales, la conscience aujourd'hui généralisée que notre mode de vie n'est pas nécessairement le meilleur - ou, en tout cas, qu'il n'est pas exportable en tant que tel - vers les véritables besoins des pays les plus défavorisés.

#### EXPORTER NOTRE MODE DE VIE ?

*Non.*

*Mais transmettre des techniques adaptées aux besoins et aux moyens afin d'aider les pays les plus défavorisés à choisir leur voie.*

*Des expériences aussi divergentes que celles de la Tanzanie et de la Côte-d'Ivoire, par exemple, montrent que l'on peut faire de larges emprunts aux techniques modernes et fonder en même temps son développement sur des options socio-économiques diamétralement opposées.*

12. *Qu'en est-il de notre collaboration avec les organisations internationales. Est-elle vraiment utile ?*

---

L'objectif principal de la coopération suisse au développement est de contribuer à l'amélioration de la situation des pays les plus pauvres. Dans un monde aussi interdépendent que le nôtre, une telle évolution favorise l'instauration de la paix. Du même coup, et sans que cela soit expressément son but, la coopération au développement sert les intérêts les plus élevés de la Suisse.

C'est dans cette perspective qu'il convient d'examiner notre collaboration avec les organisations internationales.

Avantages des organisations internationales pour le maintien de la paix:

- Les organisations internationales, quels que soient leurs défauts et leurs limites, sont l'expression de la volonté d'Etats très divers de collaborer à la réalisation de buts communs et elles concrétisent ainsi, de façon permanente, l'idée de la coopération internationale;
- Elles sont des lieux de discussion et des centres d'information. C'est ainsi que les représentants de différents peuples apprennent à se connaître, à faire preuve de compréhension mutuelle et à vivre ensemble.
- Elles constituent également de véritables signaux d'alarme. Lorsqu'un problème est appelé à prendre une ampleur telle qu'il risque de menacer la paix du monde, ce sont bien souvent les discussions au sein d'organisations internationales qui attirent l'attention de l'opinion publique sur l'urgence qu'il y a à le résoudre et qui permettent de détendre la situation.

Avantages des organisations internationales pour les pays en développement:

- Les pays en développement sont associés à la gestion des organisations internationales, ce qui leur permet d'orienter la politique de développement de ces organisations vers leurs besoins et leurs priorités;
- Les organisations internationales permettent de mener à bien des projets de grande envergure (barrages, réseau routier, etc) qu'un pays industrialisé pourrait difficilement réaliser à lui seul;
- En tout état de cause, un grand projet prend inévitablement une dimension politique et crée donc des risques de pression de la part du pays donateur. C'est pourquoi les pays en développement préfèrent nettement, en l'occurrence, recourir aux organisations internationales.



Avantages de notre collaboration avec  
les organisations internationales pour  
l'efficacité de notre coopération:

- Bien qu'on oppose souvent aide bilatérale et multilatérale, elles sont en pratique très semblables l'une à l'autre. En fait, les politiques d'aide, les modes d'intervention, la réalisation de projets obéissent pour l'essentiel aux mêmes principes, poursuivent les mêmes objectifs, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux.
- Nous manquons de moyens et souvent, aussi, de spécialistes disponibles. L'envergure des canaux d'intervention des organisations internationales, leur spécialisation, nous permettent de toucher par cet intermédiaire pratiquement tous les pays en développement et tous les secteurs (éducation, hygiène, contrôle des naissances, environnement, communications, etc).
- Nous bénéficions constamment de la grande expérience des organisations internationales, des leçons que celles-ci ont tirées de leurs réussites et de leurs échecs.

Avantages de cette collaboration  
pour ce qui est de la place de la  
Suisse dans le monde:

- Une collaboration soutenue avec les organisations internationales permet à la Suisse de se faire mieux connaître, Faute de cette présence, certains pays oublieraient jusqu'à notre existence.
- Notre collaboration avec les organisations internationales contribue à donner à nos partenaires occidentaux - qui assument la plus grande partie de la charge de l'aide au développement - la preuve tangible d'une solidarité dont une interprétation sommaire de notre concept de neutralité a pu souvent faire douter;
- En discutant des grandes questions relatives au développement (utilisation des ressources naturelles, échanges commerciaux, environnement) les instances internationales débattent en fait de l'avenir du monde. D'importants intérêts politiques, économiques, sont ainsi en jeu. Grâce à sa collaboration avec les organisations internationales la Suisse conserve sa crédibilité et peut faire valoir efficacement ses vues.

#### COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, UTILE ?

*Pour le cas où l'on continuerait à penser que les inconvénients de notre collaboration avec les organisations internationales en surpassent les avantages, on se gardera, cependant, d'oublier que ces organisations sont quasi-universelles. Elles se passeront mieux de la Suisse que la Suisse ne se passera d'elles.*

*Et l'on aura peut-être alors intérêt à se souvenir de cette maxime: "C'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul".*